



LE DÉPARTEMENT

Comité de pilotage du CTS de Maurienne 6 juillet 2017

-

Politique départementale en faveur du tourisme et de la montagne Et Stratégies des Espaces valléens



Schéma départemental du tourisme adopté le 24 juin 2013



Objectifs du Schéma départemental

- Développer **l'activité économique** et les **emplois** de la Savoie en toutes saisons
- Améliorer le **cadre de vie** par des aménagements, des activités et des services conçus **pour tous** (habitants, visiteurs, saisonniers)
- Préserver la **qualité environnementale** et les paysages de la Savoie, marqueur fort de l'identité d'un territoire d'accueil
- Valoriser un tourisme cohérent avec les **singularités du territoire** et **approprié par ses habitants**

Objectifs du Schéma départemental

➔ Evolution de la finalité de l'action publique :

Hier :

Equiper et aménager le territoire pour développer une offre diversifiée, tout public, toutes saisons

Actuellement :

- Permettre la création de **prestations mieux produites et mieux organisées**,
- Permettre un **meilleur travail collectif** entre les prestataires, les collectivités ...

➔ Un **glissement** vers une stratégie politique qui consiste à positionner les **clientèles** au centre des préoccupations

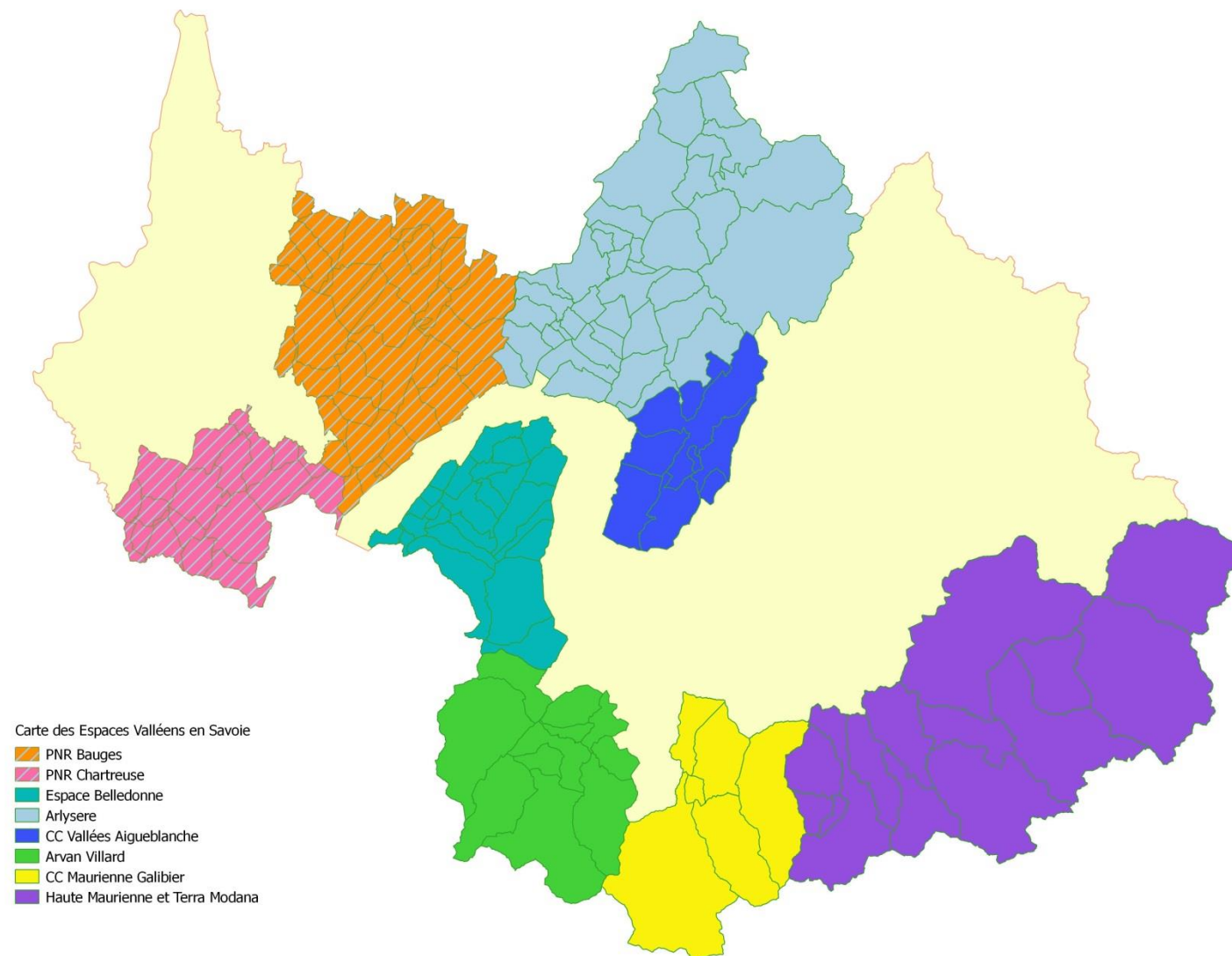


2. Espaces valléens

Les Espaces valléens en Maurienne



Territoires concernés



Partenaires et enveloppes financières moyennes

- **Europe : POIA** - Programme opérationnel interrégional du Massif des Alpes



500 000 €

- **Etat : CIMA** – Convention interrégionale du Massif des Alpes



300 000 €

- **Région AURA** : Station vallée Pôle de nature



500 000 €

Thématiques récurrentes :

- Activités de découverte et de pleine nature
- Immobilier de loisir (données, animations)
- Hébergements marchands
- Promotion / commercialisation
- Patrimoine
- Bâtiments d'accueil
- Mobilité (études, schémas)
- Saisonniers (études, animations)
- Professionnalisation

Thématiques récurrentes :

- **Activités de découverte et de pleine nature**
- **Immobilier de loisir** (données, animations)
- **Hébergements marchands** ➡ PAHTM (programme départemental)
- Promotion / commercialisation
- **Patrimoine** ➡ DAPM (Direction des Archives, Patrimoine et Musées)
- Bâtiments d'accueil
- Mobilité (études, schémas)
- **Saisonniers** (études, animations)
- **Professionalisation**

Plans d'actions des Espaces valléens

Thématiques récurrentes	Taux de cofinancement				
	HMV	Maurienne Galibier	SIVAV Saint-Jean	Espace Belledonne	SFL
APN	64%	15%	40 à 60 %	60%	–
Immobilier de loisir	40%	60%	–	–	25%
Hébergements marchands	Programme départemental – hors CTS				
Promotion / Commercialisation	49%	53%	50%	80%	–
Bâtiments d'accueil	40%	0%	–	19%	–
Mobilité	80%	60%	40%	59%	–
Saisonniers	80%	80%	50%	–	–
Professionnalisation	60%	–	–	–	–

➔ Des taux de cofinancement hétérogènes selon les territoires et les thématiques

Préconisations techniques

- **Activités de découverte des territoires**

- Ingénierie pour mettre en cohérence l'offre existante
- Actions d'investissement : aménagement et équipements de convenance : signalétique, plan lumière, etc.

Dont **Activités de pleine nature / Randonnée** :

- Soutien aux aménagements de sites et d'itinéraires d'intérêt départemental
en lien avec les critères du PDESI (Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) et du PDIPR

Préconisations techniques

- **Professionnalisation des acteurs**
 - Aide à l'expérimentation
 - Expertise de l'Agence touristique départementale

Préconisations techniques

- Immobilier de loisir
 - Ingénierie
 - Outils de gestion des données

Préconisations techniques

- **Saisonniers**
 - Aide à l'expérimentation

Préconisations techniques

- **Mobilités**

- Sujet transversal, au-delà de la seule entrée touristique

- **Promotion / Commercialisation**
 - Pas d'intervention à l'échelle intercommunale
 - Soutien possible à l'échelle Maurienne

Discussion